

SWISSMETAL | Sols fortement contaminés sur le site de Dornach

Des concentrations dangereuses

Le canton de Soleure vient de publier le résultat d'une étude concernant la pollution des sols aux alentours de la fonderie Swissmetal, à Dornach. Les résultats sont pour le moins inquiétants.

Par Philippe Oudot, édition du Journal du Jura du 3 mai 2006

Pendant des décennies, la fonderie Swissmetal, à Dornach, a envoyé dans l'atmosphère de fortes quantités de poussières contenant des métaux lourds. Une pollution grave, car les métaux lourds ne se dégradent pratiquement pas, si bien que leur concentration ne fait qu'augmenter.

Pour connaître l'ampleur de cette pollution sur l'environnement, les cantons de Soleure et de Bâle-Campagne ont chargé l'Ecole polytechnique fédérale de Zurich et des entreprises spécialisées de réaliser une étude à ce sujet. Entre 2003 et 2005, pas moins de 800 échantillons ont ainsi été prélevés et analysés sur une surface de 610 hectares couvrant la commune soleuroise de Dornach, ainsi que dans celles de Aesch, Arlesheim et Reinach (canton de Bâle-Campagne). Le résultat de ces études a été présenté mercredi dernier à la population concernée.

Valeurs limites dépassées

Le moins que l'on puisse dire, c'est que les résultats sont inquiétants. Sur les 450 parcelles analysées, les auteurs de l'étude ont constaté que les concentrations maximales en métaux lourds dépassent fortement les valeurs limites sur une quarantaine de parcelles. Un article de la Basler Zeitung consacré à cette étude et traduit sur le blog de Karl (www.laboillat.blog-spot.com) relevait la semaine dernière que les analyses ont par exemple démontré que sur un bulbe de céleri, la concentration de cadmium était 43 fois supérieure à la normale! Sur certaines parcelles, la concentration de cuivre dans des oignons dépassait de 17 fois les valeurs limites.

Comme le relève le Bureau pour l'environnement du canton de Soleure dans les conseils fournis à la population, les polluants n'affectent pas les êtres humains, les animaux et les plantes de la même manière. Pour l'homme, c'est le cadmium qui est le plus problématique. Pour les animaux (en particulier les moutons et les vaches), c'est le cuivre, alors que les plantes sont plus affectées par de trop fortes concentrations de zinc. S'ils sont ingérés de manière importante et régulière, de tels polluants peuvent entraîner des maladies chroniques.

Trois catégories

Globalement, le degré de pollution peut être classé en trois catégories: là où les valeurs indicatives sont «simplement» dépassées, il n'y a pas de danger. La 2e catégorie est appelée zone de surveillance: la concentration y dépasse les valeurs limites, si bien que le canton doit examiner s'il y a danger pour l'homme, les animaux ou l'environnement. Cela concerne environ 11% des surfaces analysées. Enfin, la troisième catégorie est celle où le terrain présente un réel danger et nécessite un assainissement.

Très logiquement, ce sont les parcelles situées à proximité immédiate de la fonderie qui sont les plus contaminées. C'est aussi là que se situent les trois hectares de terrain nécessitant un assainissement, qui représentent moins de 1% de la surface analysée. Une zone sur laquelle se trouvent notamment des jardins familiaux, qui sont désormais frappés d'interdiction d'utilisation. Plus on s'éloigne de l'usine, plus le degré de pollution diminue.

Dans ses recommandations, le Bureau soleurois pour l'environnement recommande de bien laver les légumes et de restreindre leur culture dans les zones dites de surveillance. En particulier de renoncer à planter du céleri, des pommes de terre, des carottes et de la salade, car ces légumes ont tendance à concentrer ces polluants.

Comme l'indiquent les autorités, les risques pour la santé sont d'autant plus élevés que la consommation de légumes contaminés est élevée. Les enfants de moins de sept ans sont

particulièrement vulnérables, de même que les végétariens qui ne consommeraient que des légumes provenant de la zone touchée. Il est également recommandé de renoncer à faire son propre compost. Quant aux zones où les valeurs limites sont simplement dépassées, il n'y a pas de restrictions à la consommation.

A Reconvilier aussi

Le canton de Berne a lui aussi déjà réalisé une étude sur la pollution du site de Reconvilier due aux substances dégagées par la fonderie. Cette étude, intitulée «Pollution de la Vallée supérieure par des métaux lourds» a été effectuée en 1992. Mais comme l'indique Mario Andrini, chef de la Section substances et protection du sol à l'Office cantonal de la protection des eaux et de la gestion des déchets du canton de Berne, l'étude réalisée à l'époque n'a pas été menée à aussi vaste échelle, avec autant d'échantillons. Mais comme à Dornach, les sols contiennent aussi des métaux lourds, et certains terrains - essentiellement les halles de production - sont contaminées et nécessiteraient un assainissement en cas de changement d'affectation. Quant aux zones agricoles, certaines ont une teneur en cuivre supérieure aux valeurs indicatives, mais elles sont néanmoins inférieures aux limites nécessitant un assainissement.